



Compte-rendu des délibérations du Conseil municipal de RÉAUVILLE (DRÔME) du 14 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le quatorze décembre à dix-huit heures quarante cinq,
le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle polyvalente, sous la présidence de M. Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 10 décembre 2020

Présents : Mesdames : Monique ALLÈGRE, Catherine BLANC, Lauriane MOINE

Messieurs : Norbert PERRIN, Christian BERNARD, Marc GASSER, Vincent GOUDON, Gilles SARACCO

Absents excusés : Elisabeth BOMMEL a donné pouvoir à Gilles SARACCO, Jean Luc FAUCON a donné pouvoir à Norbert PERRIN, Fabrice PRAVE (arrivée à 19h34)

→ Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monique ALLÈGRE est désignée secrétaire de séance.

OBJET	Pour	Contre	Abst	Délibérations
Tarif de location du grand appartement	10	0	0	M. le Maire rappelle au Conseil municipal que le grand appartement au-dessus de la Mairie est libre à la location depuis juillet 2020. Pour tenter de mettre fin à cette période de vacance, il propose de diminuer le prix du loyer mensuel de 690 à 650 €. Le Conseil municipal décide de fixer le loyer mensuel du grand appartement de la Commune à 650 € à compter de janvier 2021.
Demande de subvention au Département (amendes de police) pour installation de radars pédagogiques	10	0	0	M. le Maire expose que le projet porte sur la sécurisation des entrées du village sur les départementales 456 et 56 avec l'installation de 2 radars pédagogiques solaires. Le but est d'inciter les conducteurs à ralentir en les alertant en cas de vitesse excessive. Le Conseil municipal : - accepte le devis de la SAS ÉlanCité n° S040658 d'un montant H.T. de 3 886,70 € - accepte le plan de financement prévisionnel, ci-dessous de l'opération ; ces dépenses seront intégrées au budget de la commune 2021. - demande à M. le Maire de transmettre la demande de subvention au Département de la Drôme (3 109,36 €). Voir plan financement ci-dessous



Virements de crédits sur le budget de la Commune

10

0

0

Le Conseil municipal **adopte** les virements de crédits suivants sur le budget de la commune :

	DEPENSES			RECETTES		
	COMPTE	Libellé	MONTANT	COMPTE	Libellé	MONTANT
INVESTISSEMENT	2051-20-34	5 logiciels de sauvegarde Veritas	444,00	10226	Taxe aménagement SCI THIFFY BEROT	2 168,00
	2151-21-76	Sorodi Complément Grand rue Eaux pluviales	5 200,00			
	2315-23-39	Travaux en cours Voirie	5 200,00			
	2318-23	Réserve d'investissement	1 724,00			
	TOTAL		2 168,00	TOTAL		2 168,00
FONCTIONNEMENT	60612	EDF	716,00	6419	Rembt IJ DARNAUD	19,00
	60631	Fournitures d'entretien	700,00	74718	Rembt Etat pour Ecole COVID (3960€)	3 057,00
	60633	Fournitures de voirie	446,00			
	6078	Signalétique commerçants	- 694,00			
	6156	BERGER LEVRAULT Mise en œuvre DSN	200,00			
	6232	Fêtes et cérémonies	272,00			
	63513	Taxe d'habitation 2019 + 2020	145,00			
	6411	Personnel titulaire	424,00			
	6451	Cotisations URSSAF	743,00			
	6455	CDG26 Assurance statutaire	67,00			
	739223	FPIC Montant exact connu en 11/2020	57,00			
	TOTAL		3 076,00	TOTAL		3 076,00



Plan de financement du projet radars pédagogiques

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Taux	Montant
Installation de 2 radars pédagogiques	3 886,70	Subvention Département de la Drôme	80 %	3 109,36
Solde		Autofinancement de la commune	20 %	777,34
TOTAL	3 886,70	TOTAL		3886,70

La séance est levée à 20h00.

Prochaine réunion du Conseil municipal **le lundi 18 janvier 2021** à 18h45

Le Maire
Norbert PERRIN